

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2021-2022
Situation en 2022-2023 (suivi à 12 mois)

Méthodologie générale

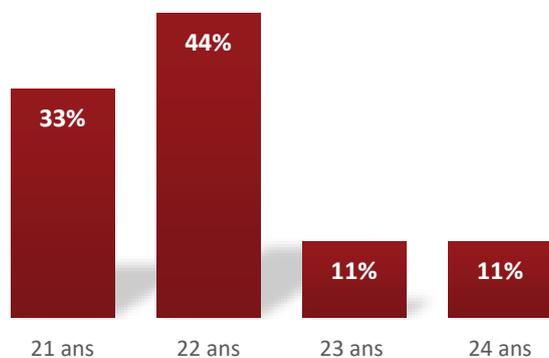
Questionnaire envoyé le 15 mai 2023 et clôturé le 19 juin 2023.

Trois relances : le 24 mai 2023, le 02 juin 2023 et le 08 juin 2023.

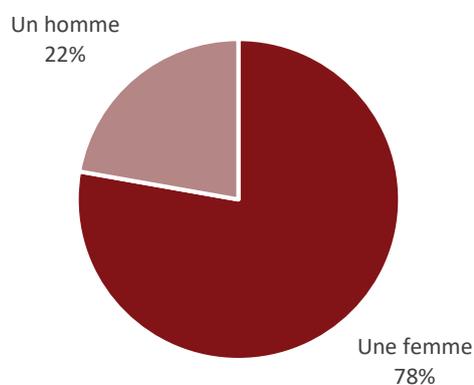
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
44	44	9 soit 21%

Généralités

Âge des répondants



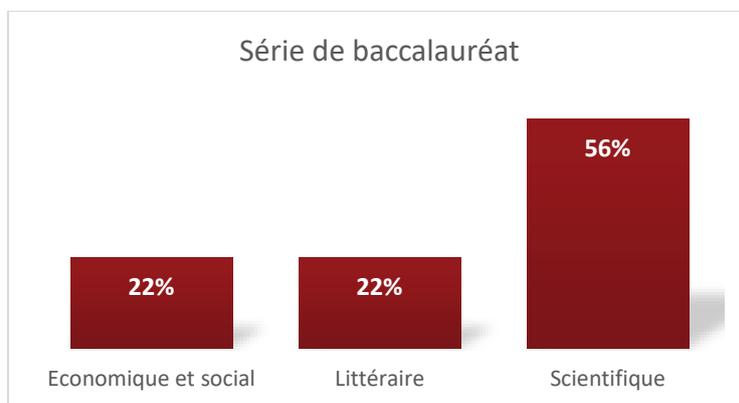
Sexe des répondants



100% des répondants sont de nationalité française.

Diplôme antérieur

100% des répondants ont passé un baccalauréat général



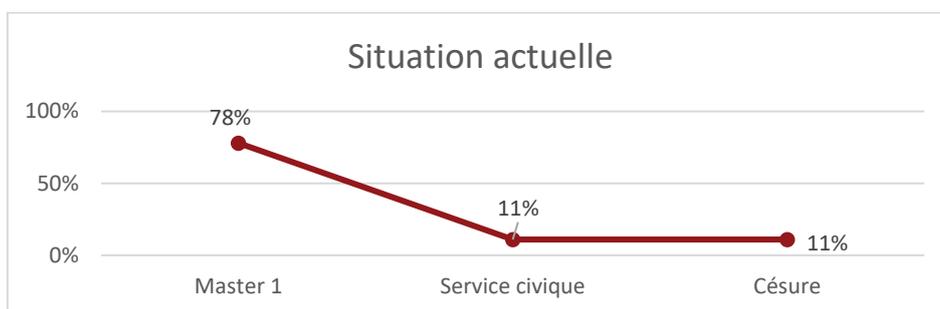
Parcours des répondants

100% des répondants ont validé leur licence. Parmi eux, 22% étaient en droit « parcours Science Politique » et 78% en parcours « Culture Juridique ».

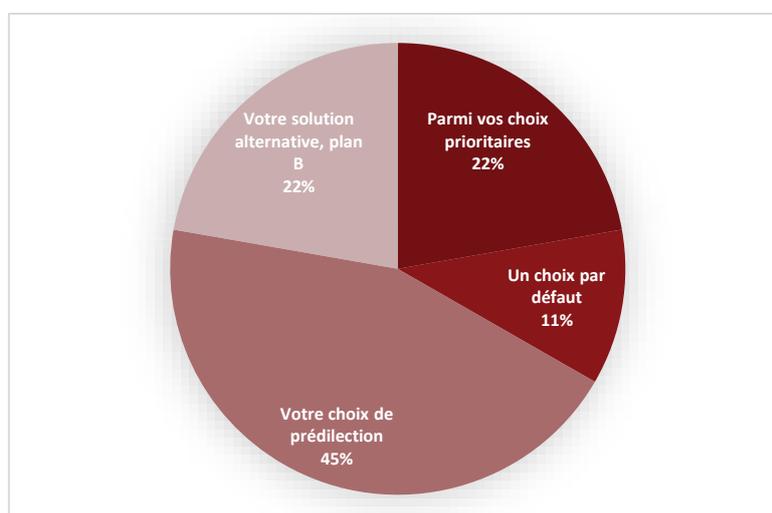
NB : Pour cette promotion, comme les années précédentes, on ne note pas de différence sensible entre les répondants des deux parcours. Nous les traiterons de manière similaire.

Situation actuelle

Comme attendu pour les licences en Sciences Politiques, c'est la poursuite d'études en Master qui est majoritaire.



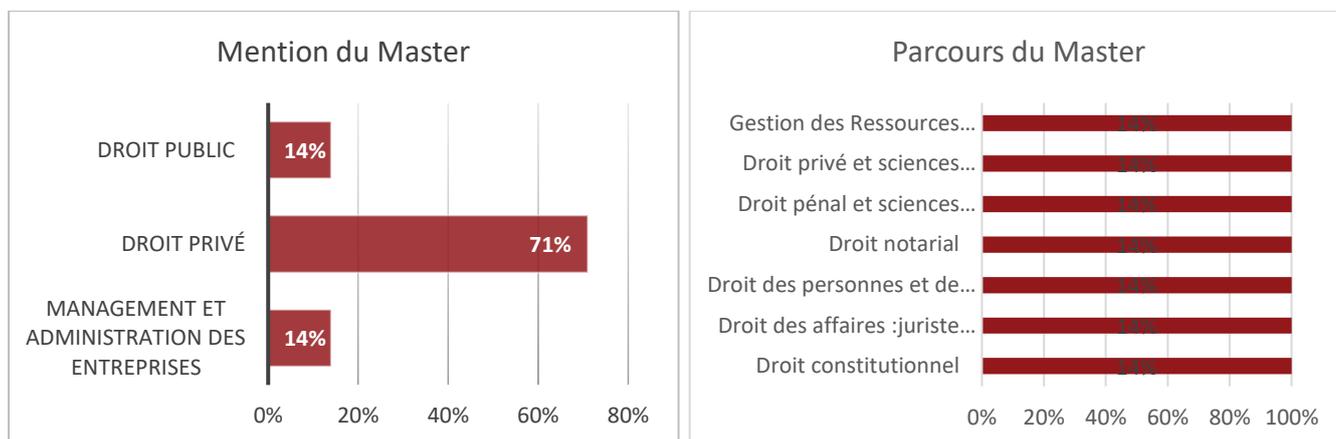
On note que pour 77% (contre 85% dans l'enquête 21-22), la situation actuelle des répondants est un choix de prédilection (45%) ou un choix parmi les options prioritaires (22%). Désormais 11% d'entre eux subissent un choix par défaut (contre seulement 5% en 21-22).



Répartition des Mentions

Les répondants restent dans leur domaine d'études : 89% en mention Droit, économie, gestion, management, 11% en Sciences humaines et sociales.

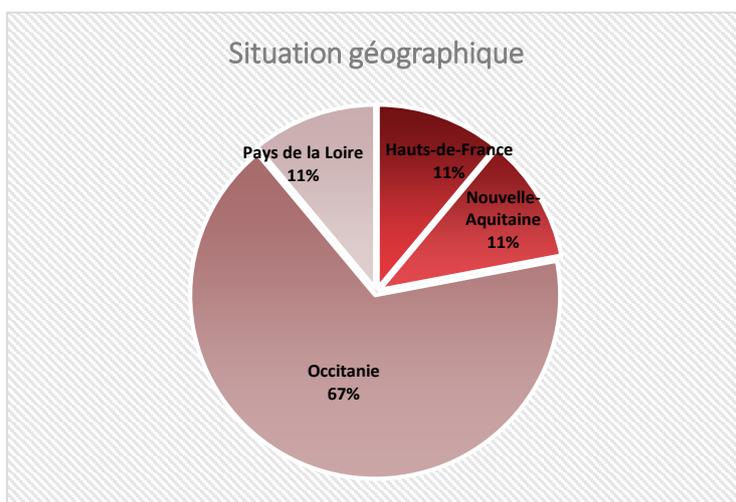
Les mentions de poursuite d'études sont à 78% des mentions de droit. Les mentions de Droit privé sont toujours majoritaires même si on voit que les parcours de juriste d'entreprise et de Ressources humaines gagnent du terrain.



Les répondants ne poursuivant pas d'études en Master sont actuellement en année de césure pour faire du bénévolat sans lien avec leurs études et afin d'affiner leur projet professionnel.

Les répondants en formation sont dans le domaine social et préparent des diplômes d'Etat de service social.

Situation géographique



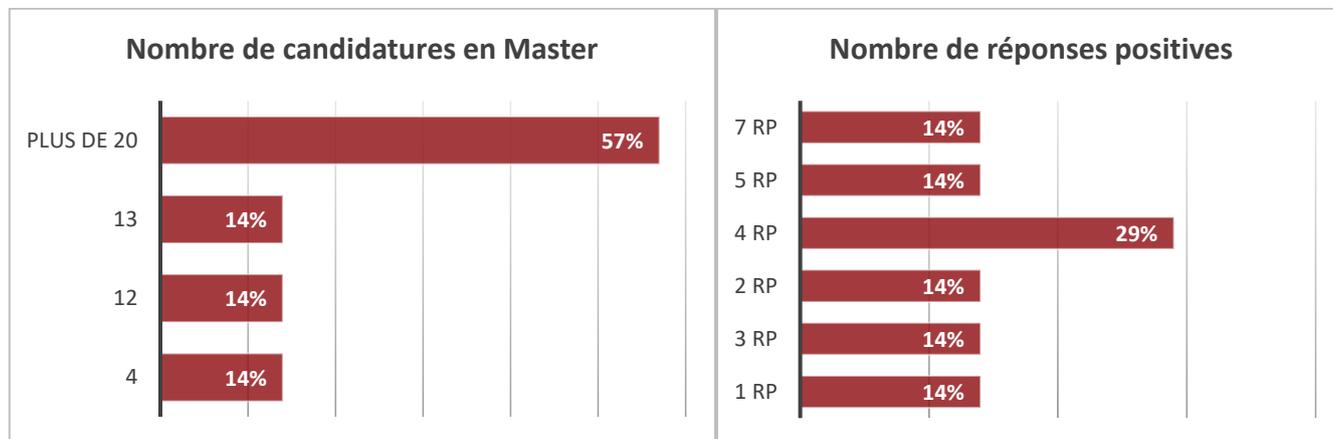
Les répondants sont majoritairement restés en Occitanie (Les chiffres sont stables depuis plusieurs années) après leur Licence malgré le taux de sélectivité important qui oblige souvent à la mobilité géographique.

25% d'entre eux poursuivent leurs études dans l'Hérault, à Montpellier et 50% en Haute Garonne dont 75 % à l'Université Toulouse 1 Capitole. Notons que les poursuites d'études se réalisent majoritairement dans l'enseignement supérieur catholique puisque seuls, les 25% de répondants, actuellement à Montpellier, sont dans une université publique.

Réorientation

11% des répondants déclarent s'être réorientés durant leur parcours, passant de PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) à la licence de Droit Culture juridique. Les répondants qui se sont réorientés invoquent une adaptation à une évolution du projet professionnel.

L'après-Licence



Les résultats des candidatures sont encourageants car 57% des répondants ont reçu entre 4 et 7 réponses positives, ce qui, dans le contexte tendu des sélections en Master, est un très bon score.

Depuis l'avènement des sélections en Master, les filières sélectives exigent des critères qui tendent à se stabiliser. En dehors du dossier en ligne, et l'entretien, on note, pour cette promotion une forte attention portée au niveau de la maîtrise d'une langue étrangère (56% alors que sur l'enquête 21-22, cet item ne touchait que 21%)

C'est la preuve de l'expérience professionnelle qui semble prépondérante dans cette campagne de recrutement Master. (Qui s'élevait à 52% en 21-22 et de 67% en 22-23)

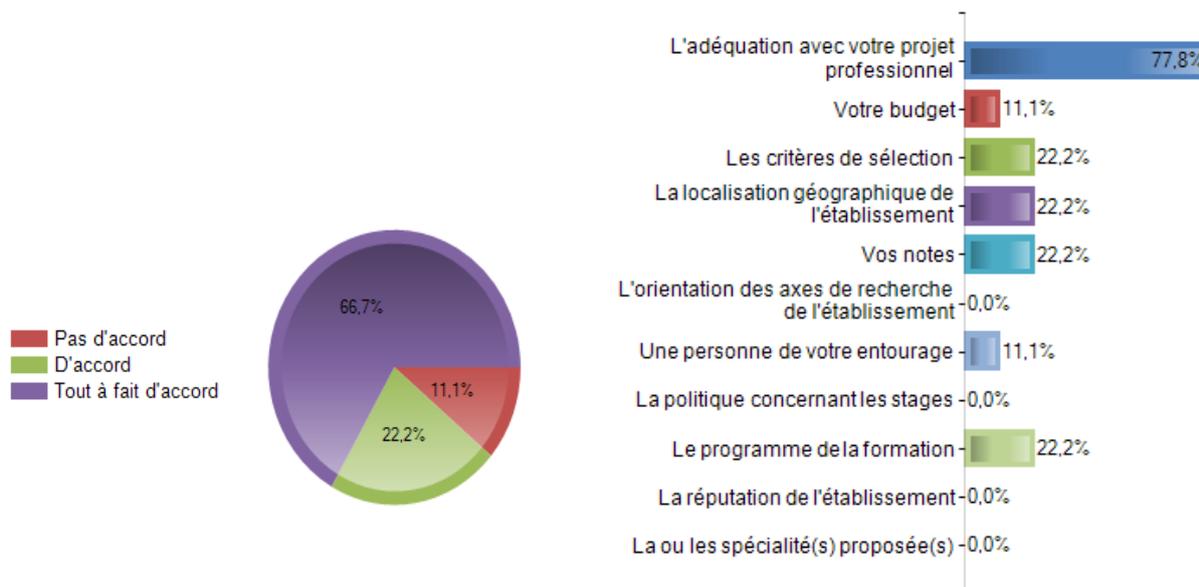
Les éléments purement RH, comme le CV et la lettre de motivation spécifiques perdent de l'importance de manière importante : CV 44% en 22-23 vs 63% en 21-22, LM 33% en 22-23 vs 89% en 21-22, le Projet Professionnel rédigé garde son intérêt constant et le projet de recherche reste peu demandé.



89% des répondants estiment leur situation actuelle en adéquation avec leurs attentes. Les principes qui président au choix de la poursuite d'études sont l'adéquation avec le projet professionnel (77% en 22-23 vs

84,20% en 21-22). Les autres critères ne semblent pas revêtir pour ces répondants la même importance qu'habituellement, y compris le programme de formation (qui passe de 42% en 21-22 à 22% en 22-23).

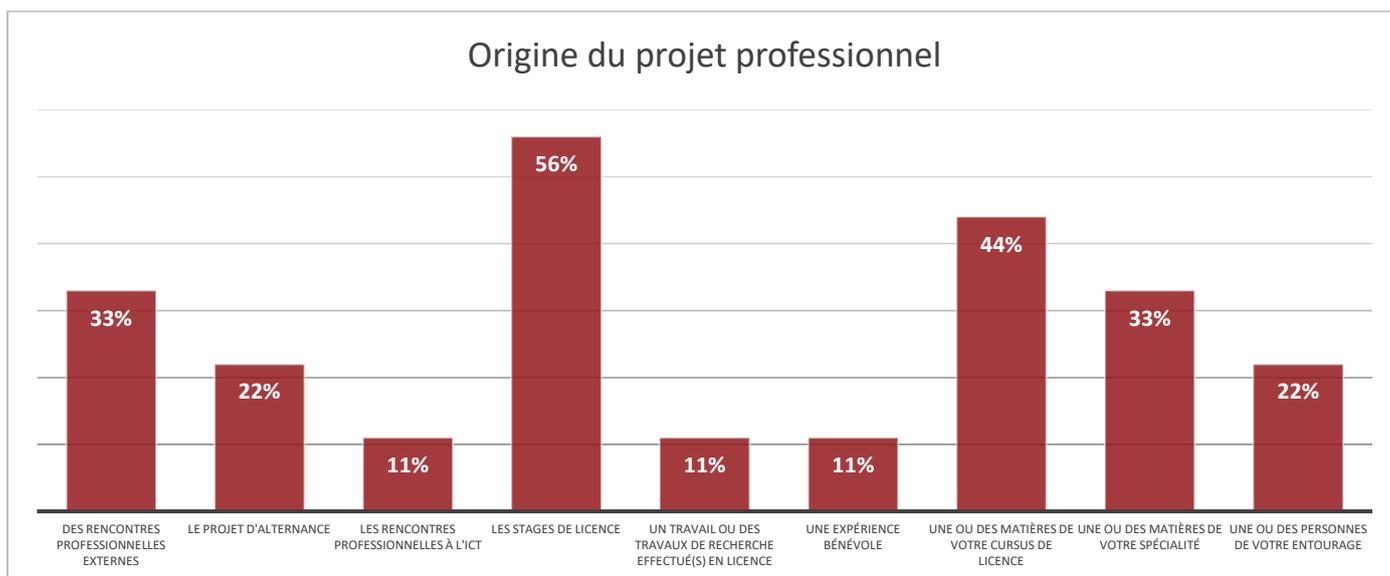
67% des répondants estiment leur poursuite d'études conforme à l'idée qu'ils s'en faisaient.



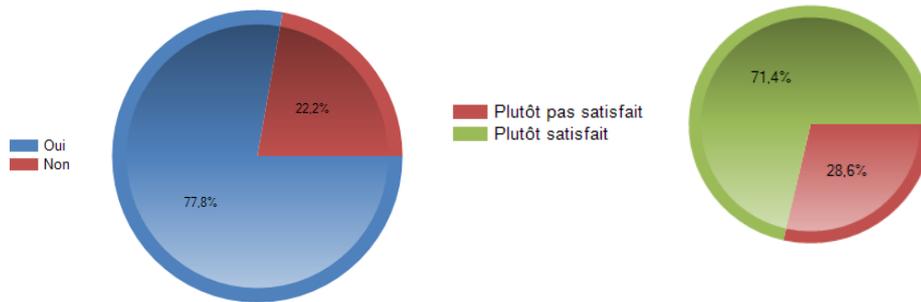
Pour la rentrée 2023-2024, 78% des répondants continueront leurs études dans le Master 2 correspondant à leur Master 1.

Le projet professionnel

De manière constante, les stages de Licence occupent une place déterminante dans la définition du projet professionnel. Les matières de Licence, de spécialité et les rencontres avec des professionnels jouent également un rôle important dans la construction du projet.



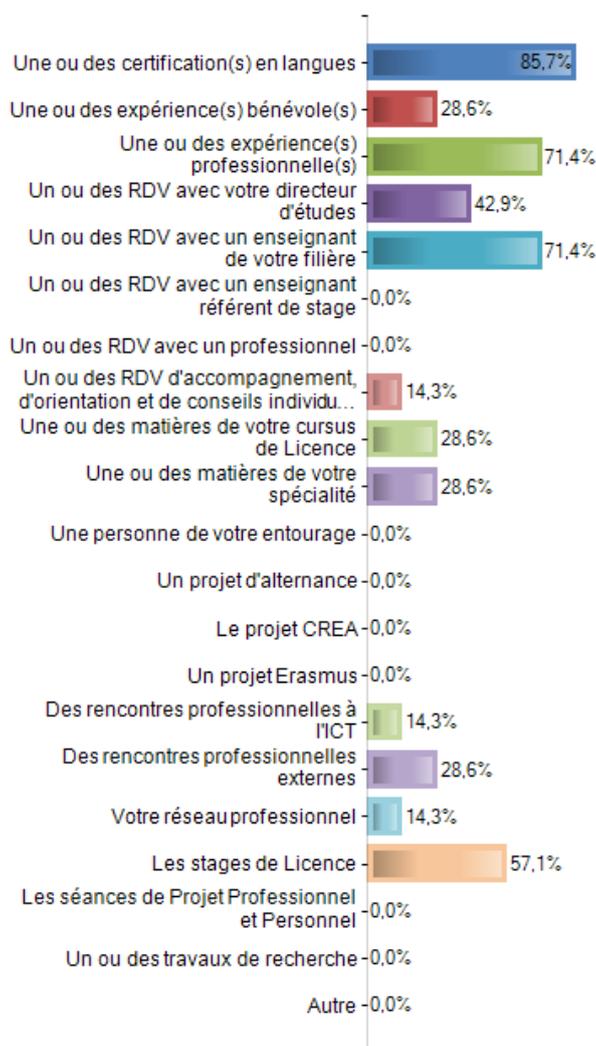
Les répondants estiment globalement avoir été préparés à leur poursuite d'études et se disent plutôt satisfaits de cette préparation.



Si les répondants déclarent avoir été globalement bien suivis par les enseignants de la Licence, ils admettent que, hormis les stages, l'orientation post-Licence n'est pas explicite, notamment dans les choix offerts par la poursuite d'études.

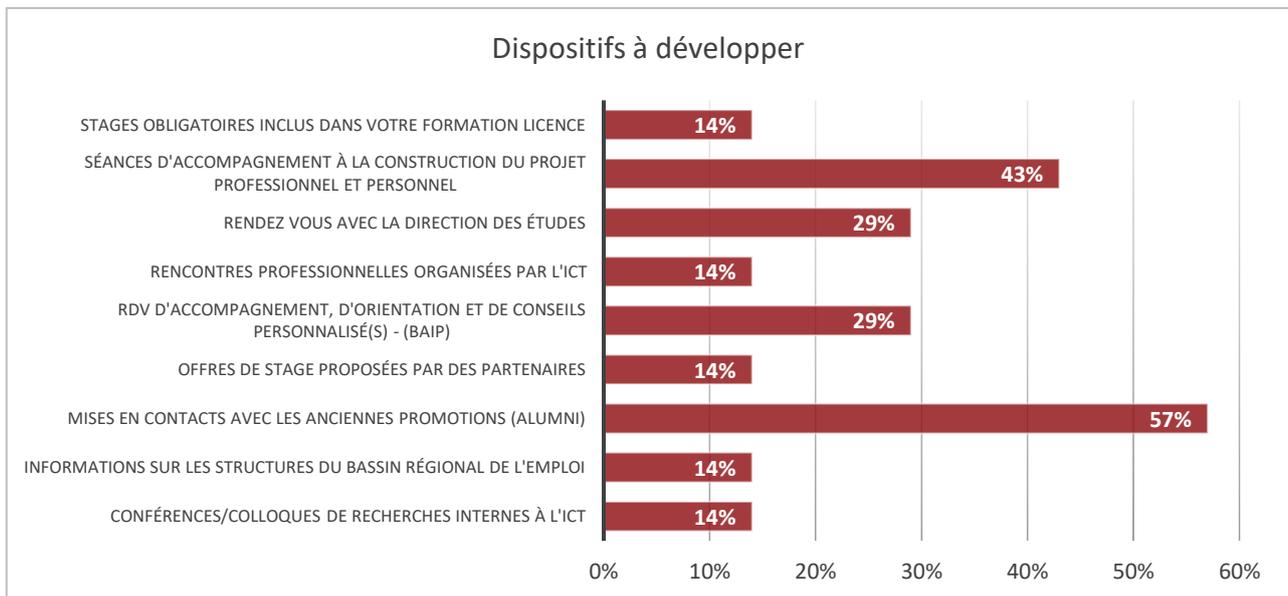
78% des répondants affirment avoir bénéficié d'un accompagnement aux candidatures et parmi les dispositifs identifiés, les répondants valorisent la certification en langue, l'expérience professionnelle, les stages obligatoires, et les rencontres avec les enseignants de la Licence. Ces données sont sensiblement constantes depuis plusieurs années.

Notons que 25% de répondants déclarent ne pas avoir demandé d'aide, soit par timidité soit par manque d'implication.



Parmi les axes d'amélioration possible, les répondants auraient souhaité des liens avec les anciens étudiants de la faculté (*alumni*). **Cet élément est une constante depuis plusieurs années.**

Globalement, les répondants pensent que la professionnalisation de la Licence pourrait être approfondie par le développement des séances de PPP, des RV individuels au BAIP et des rencontres avec des professionnels au sein de l'ICT. Cette demande est en inflation par rapport aux attentes 2021-2022. (**Volume des stages de 30 % à 14% ; le PPP de 30% à 43% et les rencontres professionnelles de 13,30 % à 30%**).

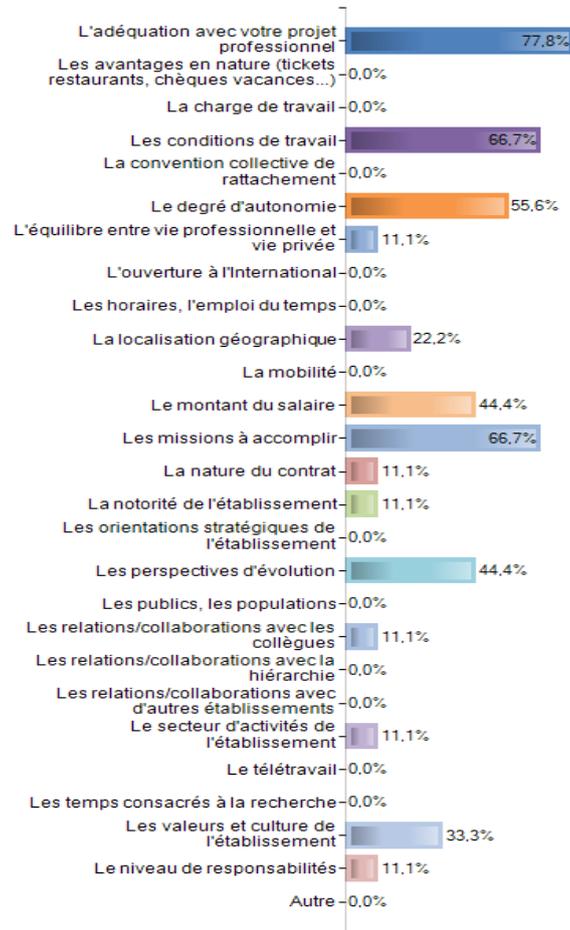


Les répondants déclarent avoir manqué de visibilité sur les possibilités de poursuite d'études, d'accompagnement au développement de leur projet personnel et professionnel, et de motivation professionnelle.

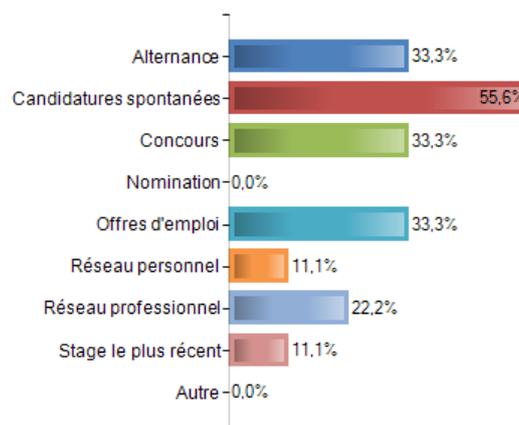
L'emploi

Aucun répondant inscrit en 2021-2022 ne se déclare en emploi à 12 mois après la fin de sa Licence.

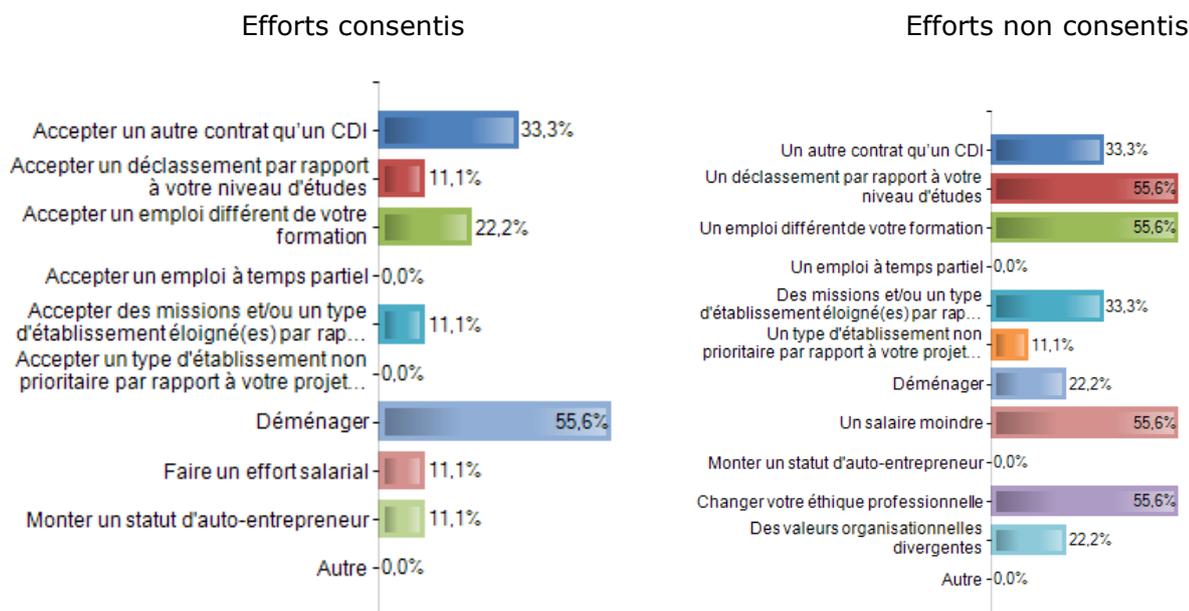
Pour autant, le choix d'emploi des répondants est déterminé par des critères fédérateurs, comme l'adéquation avec le projet professionnel, et les conditions de travail toujours en augmentation (passant de 41,70 % en 2021 et 55% en 2022 à 66.7% en 2023) et les missions à accomplir. L'importance du salaire, qui avait connu une hausse importante auprès des répondants de l'année dernière, retrouve un niveau identique à celui des années antérieures, soit 44%.



Pour accéder à l'emploi, les répondants misent toujours sur les candidatures spontanées, les offres d'emploi disponibles et le réseau professionnel (**en 2022, les répondants considéraient le réseau comme un moyen d'employabilité contre 40% aujourd'hui, montrant un affaiblissement de ce biais en 2023**). **L'alternance ne cesse de progresser comme moyen d'employabilité passant de 25% pour la promotion précédente à plus de 33% aujourd'hui.**



Si les répondants se disent prêts à faire des efforts dans leur accession à l'emploi, ils ne sont pas disposés à consentir à tout.



Le CDI n'apparaît vraiment plus comme un levier essentiel au choix d'emploi et ce, de manière constante depuis 3 ans. De même, envisager de créer son entreprise n'est pas dans la culture des répondants. La mobilité géographique reste la concession la plus massive.

Tout ce qui touche à la compétence, à l'éthique professionnelle mais aussi au salaire, semble non négociable pour plus de la moitié des répondants de 2023.

Les répondants se déclarent plutôt sereins quant à leur future insertion professionnelle malgré quelques craintes exprimées concernant la concurrence et le manque d'expérience, sauf pour celles et ceux qui bénéficient d'une formation en alternance.

Parmi les conseils donnés aux pairs on retrouve systématiquement l'idée de faire des stages, nombreux et réfléchis, la régularité dans le travail, les notes et la construction précoce du projet pour un plan d'action ciblé et constructif.

56% des répondants sont satisfaits de leur formation et 89% recommanderaient la licence.